

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

YVES BÉQUIGNON

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1960 — Tome II

Octobre-Décembre

REVUE TRIMESTRIELLE

LAMPES ROMAINES DE CARTHAGE

(COLLECTION GEORGES LOUIS)

Il n'est pas de Musée des Antiquités qui n'offre aux visiteurs une collection plus ou moins importante de lampes en terre cuite ; elles ont toujours leur place dans une vitrine.

Aux archéologues elles procurent, en général, un élément chronologique précieux ; grâce à ce petit objet fragile, souvent brisé, on peut dater parfois certaines couches stratigraphiques et même d'importantes constructions.

La Tunisie, riche en vestiges antiques, nous en a déjà fait connaître un grand choix. Le *Catalogue du Musée Alaoui*¹ présente, à lui seul, dans ses trois volumes, un inventaire impressionnant de 2 596 lampes, espacées de la période punique aux iv^e et v^e siècles apr. J.-C. : chiffre qui correspond cependant, pour plusieurs gisements et sur une période de plus de huit siècles, à une moyenne peu élevée. Certes, il en fut découvert et publié davantage dans l'ensemble de la Tunisie, mais beaucoup d'autres appartiennent à des collections privées ; si elles étaient connues, elles apporteraient un supplément d'informations sur les gisements qui les renfermaient ; surtout, grâce à la densité connue pour chaque type, elles donneraient une meilleure connaissance de l'époque romaine d'une ville ou d'un comptoir.

La collection de M. G. Louis², ici en cause, comporte une cinquantaine de lampes romaines dont certaines portent des motifs rares ; toutes proviennent d'un même site, Carthage, offrant une synthèse de l'équipement de l'habitat pendant la

1. *Catalogue du Musée Alaoui*, t. I, 1897 ; t. II, 1910 ; t. III, 1921 (Catalogues illustrés).

2. Le profond intérêt que porte ce collectionneur au passé m'a permis d'écrire cette étude.

période romaine, en cette ville. Nous nous contenterons de les grouper ici dans un simple catalogue descriptif.

Elles ont été classées suivant la typologie adoptée pour les lampes de la Maurétanie Tingitane¹, appuyée sur l'ensemble des études qui l'ont précédée².

LAMPES HELLÉNIQUES ET DELPHINIFORMES

Type I A et I B, pl. I

Les lampes helléniques : type I A³ sont caractérisées par un profil très sobre, un simple réservoir pourvu d'une large ouverture de remplissage, un bec allongé et une absence à peu près totale d'anse. Leur évolution est assez lente et ne prendra fin qu'à l'époque d'Auguste, où le bec marteau devient triangulaire, flanqué de deux volutes. Le médaillon a toujours la même forme ; sa surface est plus ou moins concave, mais le trou de remplissage, très important, reste central.

Les lampes delphiniformes : type I B⁴ sans anse, sont reconnaissables à la protubérance latérale qui s'étire plus ou moins sur le réservoir, et à l'extrémité du bec, d'abord arrondie, puis carrée, qui finit par former deux véritables cornes ; il deviendra, à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C., le bec triangulaire à volutes⁵.

Lampe hellénique⁶ :

1. L. : 90 ; d. : 47, h. : 32. Pl. I, fig. 1.

Anse à ruban (brisée) ; pâte rose à vernis noir métallique de type attique ; bec allongé à bout arrondi. Large ouverture au centre du médaillon, en cuvette.

1. Michel PONSICH, *Les lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie Tingitane* (à paraître), thèse de l'École des Hautes Études.

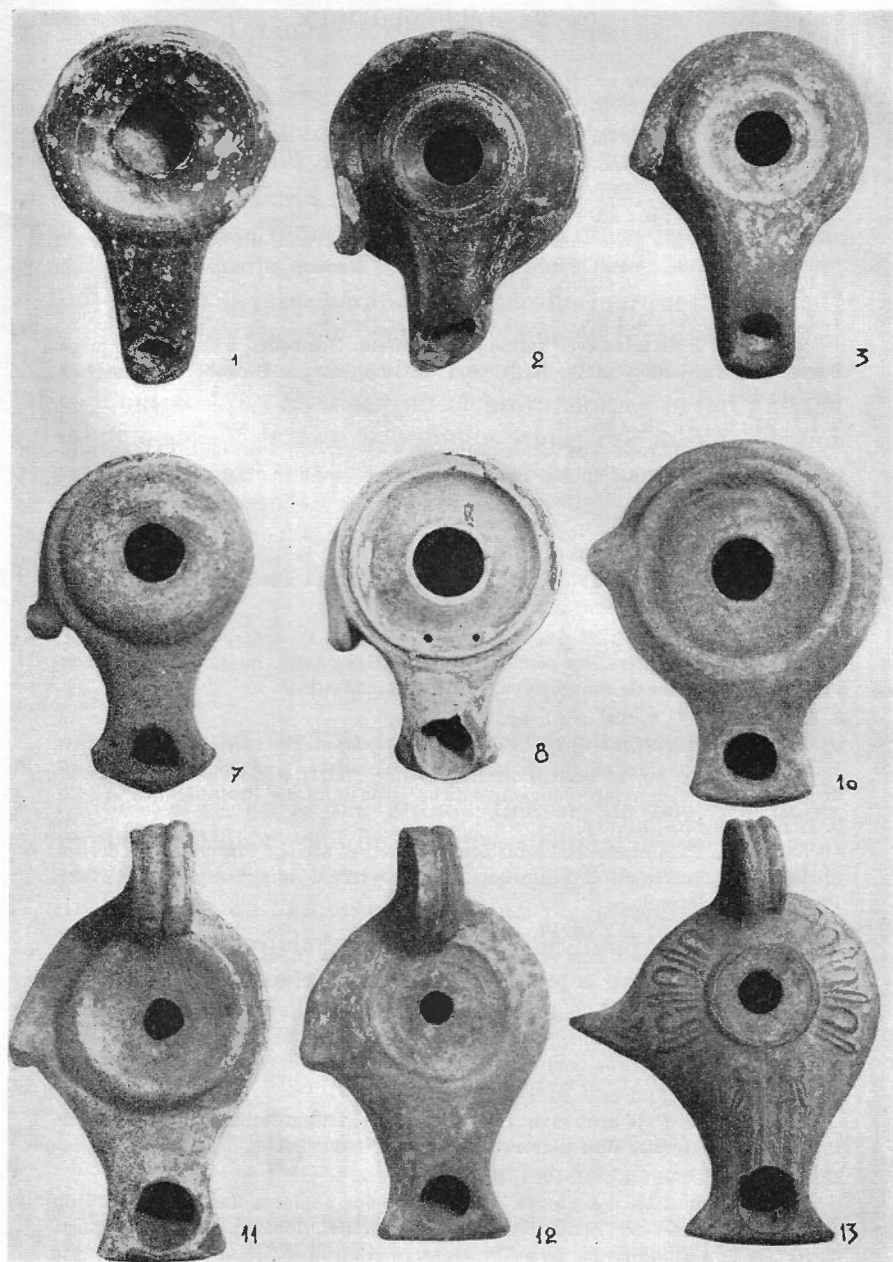
2. Nous ne citerons que les principaux ouvrages, groupés dans la bibliographie par ordre de parution.

3. WALTERS, *Greek lamps* — O. BRONEER, types IV et V ; L. LERAT, type II B.

4. WALTERS (316) ; DRESSEL, 2 et 3 ; R. LERAT, II C ; MENZEL, 70 ; P. PALOL, I ; J. TOUTAIN, I B.

5. F. BENOIT, Céramique de l'épave de Marseille, *Gallia*, XII, 1951, I, p. 49-50 : une des lampes campaniennes constitue le prototype de la lampe à bec d'enclume du 1^{er} siècle ; R. LERAT, *Catalogue des lampes antiques du Musée de Besançon*, n° 20, p. 3 ; MENZEL, *Antike Lampen in römischgermanischen Zentralmuseum zu Mainz*, *Lampes delphinoïdes*, p. 22-23.

6. L. = largeur ; d. = diamètre ; h. = hauteur (partout, ci-après).



Pl. I. — Lampes de la Collection Georges Louis (cf. les références du texte).

Lampes delphiniformes :

2. L. : 92 ; d. : 77 ; h. : 30. Pl. I, fig. 2.

Sans anse. Pâte grise avec vernis brun-noir. Bec long, à pointe arrondie, brisée. Protubérance latérale assez rapprochée du bec. Petit bourrelet autour du large trou de remplissage.

3. L. : 90 ; d. : 55 ; h. : 36. Pl. I, fig. 3.

Sans anse. Pâte grise sans vernis. Bec allongé, arrondi du bout, s'élargissant jusqu'au réservoir. Protubérance latérale. Gorge formant cuvette autour du trou de remplissage.

4. L. : 75 ; d. : 48 ; h. : 28.

Sans anse. Pâte grise avec vernis peu adhérent. Bec court, à l'extrémité large. Surface du médaillon plate, large trou de remplissage. Protubérance latérale, près du bec.

5. L. : 95 ; d. : 75 ; h. : 35.

Sans anse. Pâte rose avec vernis brun-rouge. Bec court et arrondi. Trou de remplissage entouré d'une double incision formant moulure. Deux protubérances latérales dont l'une a disparu.

6. L. : 80 ; d. : 55 ; h. : 37.

Sans anse. Pâte grise. Bec marteau formant deux cornes latérales. Médaillon entouré d'une large bande en relief formant bourrelet autour du large trou de remplissage. Protubérance latérale brisée.

7. L. : 90 ; d. : 57 ; h. : 38. Pl. I, fig. 7.

Sans anse. Pâte grise. Bec court à extrémité triangulaire. Incision formant moulure autour du trou de remplissage. Protubérance latérale.

8. L. : 87 ; d. : 57 ; h. : 32. Pl. I, fig. 8.

Sans anse. Pâte beige à vernis brun clair très adhérent. Bec marteau formant deux cornes. Simple moulure autour du médaillon en cuvette, gros trou de remplissage, deux trous d'évent dans le prolongement du bec, trou de mèche. Protubérance latérale.

9. L. : 90 ; d. : 55 ; h. : 34.

Sans anse. Pâte rose avec vernis brun-rouge. Bec allongé formant deux cornes. Médaillon en cuvette entouré d'une moulure. Gros trou de remplissage, trou d'évent. Protubérance latérale.

10. L. : 95 ; d. : 70 ; h. : 40. Pl. I, fig. 10.

Sans anse. Pâte rose sans vernis. Bec court et carré. Médaillon plat avec rebord saillant, interrompu par la protubérance latérale importante.

11. L. : 107 ; d. : 60 ; h. : 35. Pl. I, fig. 11.

Anse à ruban. Pâte jaune. Bec marteau. Moulure de 0^m,007 de hauteur, surélevant le médaillon. Gros trou de mèche. Protubérance latérale.

12. L. : 105 ; h. : 27 ; d. : 60. Pl. I, fig. 12.

Anse à ruban. Pâte brun clair. Bec marteau. Médaillon formant petite cuvette. Protubérance latérale. Pied plat avec marque : N en relief.

13. L. : 107 ; h. : 32 ; d. : 62. Pl. I, fig. 13.

Anse à ruban. Pâte noire mate. Bec marteau aux angles saillants. Entre le trou de mèche et le réservoir, deux têtes d'oiseaux en relief, dont les longs cols forment canal. Sur le médaillon, une série d'oves larges et étroites alternées. Protubérance latérale accentuée.

14. L. : 34. Fragment de bec marteau, semblable à la précédente.

Dans cette série, l'évolution du bec est très nette : la ligne grecque du n° 1 est donnée par le bec droit qui s'élargit déjà dans le n° 3 ; peu à peu, il se raccourcit et l'extrémité devient triangulaire (lampe n° 7) ; le réservoir est partout le même, cylindrique avec une protubérance latérale proche du bec. La lampe n° 10 présente déjà un bec court à l'extrémité carrée ; la protubérance devient plus marquée et remonte au centre du réservoir ; enfin, la lampe n° 13 possède un bec carré aux pointes saillantes formant deux cornes de part et d'autre et un réservoir où la protubérance prend l'aspect d'une nageoire dorsale de dauphin, qui paraît insolite lorsque s'ajoute une anse. Le médaillon est décoré, et le dessus du bec s'orne de deux têtes d'oiseaux, dont les longs cols forment un canal¹. Elle termine la série des lampes hellénistiques que l'on rencontre jusque sous Tibère.

LES LAMPES A BEC TRIANGULAIRE ET A VOLUTES

Type II A, pl. II²

Ces lampes, plus volumineuses et plus légères que les précédentes, ont un large médaillon en cuvette dont la décoration variée est d'une grande finesse. Le bec, raccourci, semble continuer celui de la lampe delphiniforme. Elles sont généralement sans anse, et leur fond porte souvent la marque du fabricant ou l'empreinte de deux pieds joints³, à laquelle W. Deonna attribuait une signification divine⁴. Les moulures très sobres qui entourent le médaillon sont faites de plusieurs incisions concentriques rapprochées, au bord du réservoir. La pâte est fine, légère et bien cuite, quelquefois recouverte d'un vernis coloré métallique ; elle porte très souvent des

1. MENZEL, *l. I.*, « Les lampes à têtes d'oiseaux », p. 24.

2. DRESSEL, 10 ; WALTERS, 78-80 ; LOESCHKE, 1 A ; O. BRONEER, XXII ; L. LERAT, 2 A.

3. Ce type de marque est fréquent sur la céramique arétine qui correspond chronologiquement à ces lampes ; mais il semble que ces empreintes aient subsisté jusqu'au II^e siècle.

4. W. DEONNA, Le pied divin en Grèce et à Rome, *L'homme préhistorique*, II^e série, vol. I, n° 8, p. 245-254.

traces digitales. On considère que ces lampes datent de l'époque d'Auguste à Claude.

15. L. : 102 ; d. : 75 ; h. : 30. Pl. II, fig. 15.

Sans anse. Restaurée. Pâte rose avec vernis brun-rouge très adhérent. Traces digitales. Bec triangulaire flanqué de deux volutes terminées par un petit macaron contre le réservoir. Médaillon en cuvette bordé de sept cercles concentriques formant moulure autour d'une sphinge à tête de femme, assise sur un socle, regardant à gauche. Sa chevelure est abondante ; la patte gauche repose sur un canthare contenant des pampres, tandis que la droite touche un objet indéfinissable, peut-être un crâne.

16. L. : 105 ; d. : 72 ; h. : 30. Pl. II, fig. 16.

Sans anse. Restaurée. Pâte grise avec vernis brun-rouge peu adhérent. Traces digitales à l'intérieur. Bec triangulaire semblable au précédent. Médaillon en cuvette décoré d'un rhinocéros allant à droite ; entre ses pattes de devant, un petit fauve (lion ou panthère) ; au-dessus, une gazelle bondissant à gauche et à côté un arbre. Marque sur le fond : VICTOR (fréquente en Libye).

17. L. : 102 ; d. : 75 ; h. : 28. Pl. II, fig. 17.

Sans anse. Pâte rose avec vernis orangé brillant très adhérent. Bec triangulaire à volutes. Médaillon affaissé en cuvette entouré d'une moulure formée de trois cercles concentriques, et décoré d'un âne bondissant à droite. Trou de remplissage et trou d'évent.

18. L. : 104 ; d. : 82 ; h. : 30. Pl. II, fig. 18.

Sans anse. Pâte rose recouverte d'un vernis brun-rouge très adhérent. Bec triangulaire à volutes. Médaillon percé d'un petit trou de remplissage central et d'un trou d'évent, entouré d'une frise de feuilles pointues emboîtées, de trois filets concentriques et d'une bande de séries d'oves.

19. L. : 88 ; h. : 25 ; d. : 63. Pl. II, fig. 19.

Sans anse. Pâte rose avec vernis brun-rouge peu adhérent. Bec triangulaire à volutes. Médaillon en cuvette décoré d'un lion s'apprêtant à bondir à droite, entouré de trois incisions concentriques formant moulure.

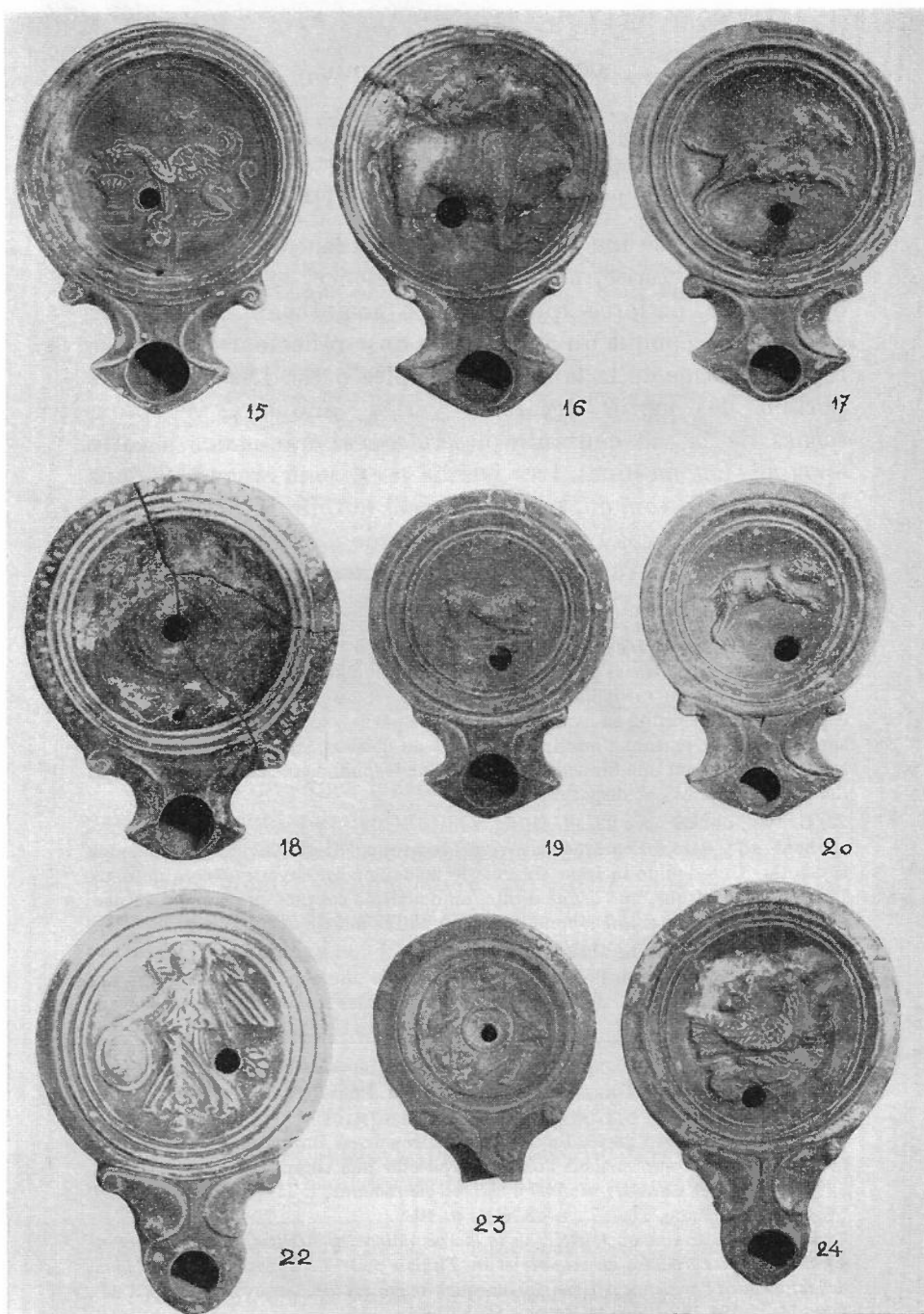
20. L. : 92 ; d. : 65 ; h. : 22. Pl. II, fig. 20.

Sans anse. Pâte rose recouverte d'un vernis brun métallique du type campanien. Médaillon en cuvette décoré d'un ours bondissant sur ses pattes arrière, entouré de trois incisions formant moulure.

21. L. : 102 ; d. : 75 ; h. : 28.

Sans anse. Pâte rose avec vernis peu adhérent. Bec triangulaire à volutes. Médaillon entouré d'une moulure de deux incisions interrompues devant le bec par un petit canal percé d'un trou d'évent. Décoration de quatre larges feuilles de lierre très effacées. Au centre, trou de remplissage.

L'évolution n'est pas très marquée dans cette série. Certes, l'épaulement du bec et les volutes sont plus ou moins larges, mais l'aspect général ne change guère et la lampe reste très plate. La pâte est toujours fine ; les thèmes décoratifs proviennent d'une même inspiration.



Pl. II. — Lampes de la Collection Georges Louis (*suite*).

LAMPES A BEC EN OGIVE FLANQUÉ DE DEUX VOLUTES

Type II B, pl. II et III¹

Leur bec est une variante du précédent, et sa forme en ogive le caractérise, ainsi que la présence, le plus souvent, d'une anse perforée qui participe maintenant au décor ; c'est à cette époque qu'apparaît l'« anse-réflecteur² » et que se répand l'usage de la lampe à multiples becs³. Les médaillons portent des motifs décoratifs variés : animaux, végétaux, scènes de la vie courante ou érotiques, fréquentes à cette époque⁴. Les marques, très nombreuses, sont répandues dans tout l'Empire romain, principalement autour du bassin méditerranéen⁵. Ce type II B termine le règne des lampes à volutes, qui débute avec Auguste et finit au premier quart du II^e siècle.

22. L. : 115 ; d. : 78 ; h. : 28. Pl. II, fig. 22.

Sans anse. Pâte jaune clair avec vernis brun-rouge très adhérent portant traces de coups de feu et traces digitales. Bec en ogive à volutes. Trois incisions forment moulure autour du médaillon en cuvette, décoré d'une Victoire de face, ailes déployées, jambe droite en avant, robe plaquée par le vent. Sa main droite repose sur un bouclier portant l'inscription EX et au-dessous SC. La main gauche, le long du corps, tient une branche de laurier. Sur le fond, deux empreintes de pieds, dont les caractères ont disparu.

23. L. : 75 ; d. : 62 ; h. : 23. Pl. II, fig. 23.

Sans anse. Pâte rose brique avec vernis brun-rouge très adhérent. Bec en ogive à volutes. Une double incision encercle le médaillon en cuvette décoré de deux jambières, un casque, une dague droite, un deuxième casque, un poignard thrace, des gants de pugiliste. Sur le fond, une croix latine incisée avant cuisson.

24. L. : 110 ; d. : 75 ; h. : 28. Pl. II, fig. 24.

Restaurée. Sans anse. Pâte rose avec vernis très adhérent lui donnant l'aspect d'une céramique arétine. Bec en ogive à volutes, entre lesquelles un trou d'évent

1. Avec anse : LOESCHCKE, III ; WALTERS, 86-89 ; BRONEER, XXI. Sans anse : LOESCHCKE, IV ; DRESSSEL, 14 ; WALTERS, 81. Pour l'ensemble : LERAT, III 3 ; PONSICH, II B.

2. Voir pl. III, nos 28-29. Le terme de réflecteur est impropre, car la forme et la matière même empêchaient l'objet de réfléchir une source lumineuse.

3. CAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, p. 472.

4. H. LECLERCQ, *D.A.C.*, LXXXIV, p. 1089.

5. F. de CARDAILLAC, *Histoire de la lampe antique en Afrique, Corpus des principales marques trouvées en Algérie et en Tunisie* ; Dr L. CARTON, *Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique*, 50 marques de potiers ; R. THOUVENOT, *P.S.A.M.*, fasc. II, p. 121-123 (pour le Maroc).

a été marqué d'une simple incision au poinçon plat. Médaillon entouré de trois incisions, décoré d'une poule avec ses poussins (deux à ses pieds, un sur son dos, un autre devant son bréchet). Motif très répandu.

25. L. : 112 ; d. : 80 ; h. : 30.

Restaurée. Sans anse. Pâte rose beige avec vernis brun-rouge assez adhérent. Bec en ogive à volutes. Médaillon en cuvette entouré d'une double incision, décoré d'un personnage de théâtre ou de cirque, gesticulant, coiffé d'un bonnet pointu, tendant la main droite et retenant de la gauche les plis de sa tunique et deux objets indéfinissables.

26. L. : 95 ; d. : 60 ; h. : 22. Pl. III, fig. 26.

Anse perforée brisée. Pâte rose avec vernis rouge peu adhérent. Bec en ogive à volutes non terminées. Médaillon en cuvette bordé de deux incisions, décoré d'un ours bondissant à droite. Sur le fond, marque : MADIEC.

27. L. : 115 ; d. : 72 ; h. : 28. Pl. III, fig. 27.

Anse volumineuse perforée. Pâte beige avec vernis marron. Bec en ogive à volutes non terminées. Médaillon entouré de deux incisions décoré d'une scène de chasse, à gauche : un chien bondissant derrière une gazelle. Trou de remplissage sous le ventre de la gazelle. Marque effacée : GABINIA.

28. L. : 50 ; h. : 80. Pl. III, fig. 28.

« Réflecteur » de lampe en forme de croissant de lune. Pâte jaune avec vernis brun-rouge.

29. H. : 70 ; l. : 60. Pl. III, fig. 29.

« Réflecteur » de lampe en forme de graine ou de feuille épanouie. Pâte jaune, fine, avec vernis brun.

Dans ces quelques lampes, l'évolution est très marquée¹, particulièrement par les volutes. Sur le n° 22, elles sont très accentuées, avec des boutons saillants. Les n°s 26 et 27 présentent une volute incomplète à sa partie supérieure². Ces lampes à volutes dégénérées sont plus lourdes, avec une anse perforée volumineuse. Elles terminent les lampes à bec à volutes.

LAMPES A BEC ROND

Type III B, pl. III³

C'est le type de lampes que l'on rencontre le plus fréquemment. Le bec est petit et rond, séparé du réservoir par une incision horizontale ou des motifs incisés. L'anse, très répandue,

1. M. PONSICH, type II : lampes à volutes, dont on peut suivre l'évolution à travers cinq catégories.

2. L. LERAT, *l. l.*, type 2^e série C, p. 57, auquel succède un autre type.

3. DRESSEL, 20 ; LOESCHKE, VIII ; O. BRONEER, XXV ; L. LERAT, 3^e série B.

est généralement perforée. Le médaillon en cuvette est, le plus souvent, décoré de thèmes nombreux et divers, d'une exécution plus ordinaire qu'avant ; le fond porte la marque du potier. L'incision est la seule variante qui, sans en changer la chronologie, en étend la typologie. Moins volumineuses que les précédentes, ces lampes commencent à apparaître dès l'époque de Claude ou de Néron¹ ; elles durent jusqu'au milieu du règne des Antonins.

30. L. : 108 ; d. : 78 ; h. : 27. Pl. III, fig. 30.

Anse perforée. Pâte rose avec vernis brun-rosé. Bec rond à incision horizontale. Médaillon bordé d'une double incision, décoré d'une « Léda » au cygne dans la posture habituelle, « Léda » à droite, le cygne à gauche. Fond marqué de deux cercles concentriques.

31. L. : 108 ; d. : 75 ; h. : 27. Pl. III, fig. 31.

Anse perforée. Pâte rose avec vernis brun-rouge en partie disparu. Bec rond à incision horizontale. Médaillon entouré d'une double incision concentrique ; au centre, une colombe volant à droite, tenant dans ses pattes une branche de laurier ou d'olivier. Sur le fond, marque au cachet : M NOVIVS I (pl. IV, fig. 31).

32. L. : 105 ; d. : 75 ; h. : 28.

Petite anse perforée. Pâte jaune avec vernis en partie disparu. Bec rond à incision horizontale. Médaillon bordé d'une double incision concentrique. Trou d'évent sur la moulure ; trou de remplissage sur le médaillon décoré d'une panthère bondissant à gauche. Autour, bande d'oves incisés.

33. L. : 97 ; d. : 70 ; h. : 28. Pl. III, fig. 33.

Petite anse perforée. Pâte jaune avec vernis brun. Bec rond à incision horizontale. Médaillon en cuvette entouré d'une double incision. Au centre, trou de remplissage. Un ours bondissant à droite (thème rencontré sur des lampes de type plus ancien). Sur le fond, au cachet : LFEOISEC. Au-dessus et au-dessous, pastilles décoratives en creux (pl. IV, fig. 33).

34. L. : 108 ; d. : 75 ; h. : 28.

Anse perforée brisée. Pâte beige avec traces de vernis brun-rouge. Bec rond à incision horizontale. Trou de remplissage au centre du médaillon décoré de deux palmes et de deux couronnes.

35. L. : 113 ; d. : 78 ; h. : 27. Pl. III, fig. 35.

Anse perforée. Pâte rose à vernis rouge-brun. Bec rond à incision horizontale. Médaillon entouré d'une simple incision ; trou de remplissage sur le côté, laissant la place à un sphinx de face, ailes largement déployées.

36. L. : 105 ; d. : 75 ; h. : 30.

Anse à la perforation non terminée. Pâte beige. Bec rond à incision horizontale. Médaillon en cuvette au trou de remplissage central, entouré d'une triple incision et d'une rangée de perlettes. Trou d'évent dans la bordure. Fond marqué de six cercles concentriques (pl. IV, fig. 36).

1. LOESCHKE, *op. cit.*, p. 239 : « où on les rencontre dans le camp de Claude de Hofheim, dans chacun des deux tombeaux de Brigantium et de Trèves ».



Pl. III. — Lampes de la Collection Georges Louis (*suite*).

37. L. : 108 ; d. : 76 ; h. : 28.

Anse perforée. Pâte rose-beige à vernis brun-rouge. Bec rond à incision horizontale. Médaillon entouré d'une simple incision, percé d'un trou de remplissage central. Sur le fond, marque : C. OPPI. RES (pl. IV, fig. 37).

38. L. : 105 ; d. : 78 ; h. : 30.

Anse à perforation non terminée. Pâte jaune brique sans vernis. Bec rond à incision horizontale. Médaillon entouré d'une double incision, percé d'un trou de remplissage central. Sur le fond, triple incision entourant une marque incisée dont les lettres sont disposées en cercle : VICTORIS (sur le premier I, surcharge d'un S en relief).

39. L. : 90 ; d. : 70 ; h. : 28.

Anse perforée brisée. Pâte rose à vernis brun. Bec rond à incision horizontale. Deux incisions concentriques entourent le médaillon au trou de remplissage central, enveloppé d'un croissant de lune en relief. Au-dessus du croissant, étoile à cinq branches en relief. Trou d'évent percé à la pointe.

40. L. : 80 ; d. : 68 ; h. : 29.

Fragment de médaillon. Pâte rose à vernis brun. Bec rond à incision horizontale. Médaillon en cuvette avec trou de remplissage et trou d'évent, entouré d'une double incision, décoré d'un combat d'animaux : au premier plan, un crocodile, museau levé, semble vouloir se défendre contre un animal au poil hérissé prêt à bondir, qui pourrait être un fauve.

41. L. : 87 ; l. : 72 ; h. : 28.

Fragment de médaillon. Pâte rose sans vernis. Bec rond à incision horizontale. Médaillon entouré d'une triple incision et d'une série d'oves formant bandeau autour d'un Pégase, tête baissée. Gros trou de remplissage.

42. L. : 60 ; l. : 55.

Fragment de médaillon, très usé. Bec rond à incision horizontale. Pâte beige à vernis jaune-orangé. Médaillon décoré d'un personnage masculin assis, jambe droite repliée, jambe gauche allongée, bras gauche replié sur la hanche, paraissant tenir par les pattes un oiseau.

43. L. : 137 ; d. : 95 ; h. : 28.

Anse volumineuse perforée. Pâte beige à vernis brun-orangé. Bec rond à incision horizontale. Médaillon en cuvette, entouré d'une double incision et d'une série d'oves, décoré d'un personnage masculin nu, marchant à droite, tenant dans sa main gauche tendue un poisson ; dans la droite, trident dont le manche repose sur l'épaule. Panier pendu au bras droit. Trou de remplissage en bas à gauche. Trou d'évent derrière le talon gauche du pêcheur. Fond entouré de trois incisions concentriques portant la lettre M incisée.

Dans ce groupe, l'évolution est moins frappante. Franchement limitée à une seule période (le II^e siècle), la lampe subit peu de transformations, qui portent, ainsi qu'il a été dit ci-avant, sur l'incision séparant le bec du réservoir¹.

1. LOESCHKE, I. I., type VIII, avec plusieurs variantes.

LAMPES A BEC ROND

Type III C, pl. IV, fig. 44, 45¹

Ce type succède immédiatement au précédent ; il est répandu au début du III^e siècle et subsiste jusqu'à l'apparition de la lampe à canal, au début du IV^e. Le décor ne présente pas de grand changement, mais l'exécution en est plus soignée. Le médaillon s'agrémentait souvent d'une bande décorée. Il semble qu'on assiste à une sorte de régénérescence de la lampe². Sa caractéristique est le bec, petit et rond, dont l'incision prend la forme d'un cœur ; c'est là un élément de datation indiscutable³.

44. L. : 107 ; d. : 88 ; h. : 33. Pl. IV, fig. 44.

Anse volumineuse non perforée. Bec rond à incision en forme de cœur, brisé. Pâte claire sans vernis. Médaillon en cuvette, entouré de deux rangées de perlettes en relief, en quinconce, interrompues par l'anse. Trou d'évent. Sur le fond, petit cercle autour d'un point.

45. L. : 100 ; d. : 74 ; h. : 23. Pl. IV, fig. 45.

Anse perforée. Pâte jaune avec vernis brun. Bec rond à incision en forme de cœur ; médaillon en cuvette entouré d'une bordure de fleurs stylisées à trois pétales, interrompue par le bec et l'anse. Lion bondissant à gauche. Pied formé d'une triple incision (on remarque la netteté des incisions).

Il est difficile de voir entre ces deux lampes une évolution. Nous pouvons, cependant, constater la différence de leur volume. La lampe à canal, qui va leur succéder, bouleversera les formes usitées jusque-là, et l'on peut considérer que la lampe à incision en forme de cœur est la dernière des lampes « païennes ».

1. LOESCHCKE, VIII ; L. LERAT, 3^e série D ; O. BRONEER, p. 85, fig. 1.

2. La différence est très nette entre les lampes 35, pl. III et 45, pl. IV.

3. N. LAMBOGLIA, *Rivista di Studi Liguri*, oct.-déc. 1950, La stratigrafia del Teatro di Albintimilium e la datazione di monumenti romani ; F. BENOIT, Sépulture-maison à la madrague de Saint-Cyr-sur-Mer, *Revue des Études ligures*, nos 2, 4, 22^e année, 1956, p. 211. Dans une tombe datée du III^e s. apr. J.-C., une lampe à bec en forme de cœur, fig. 6.

LES LAMPES A CANAL

Type IV (chrétiennes), pl. V¹

Elles ont une forme allongée en nacelle, une pâte rouge et un bec long, creusé d'un canal. Les trous de mèche sont très gros, ceux d'évent et de remplissage d'égale dimension. L'anse se traduit par un appendice triangulaire sur le dessus du réservoir, dont le volume paraît insuffisant par rapport à celui de la lampe. Les décors sont variés : le chrisme que l'on peut dater, suivant ses formes, d'une façon précise² et les thèmes chrétiens courants et connus³ qui permirent un essai de classement⁴. Les bandes qui entourent le médaillon sont très chargées et présentent souvent une gamme importante de motifs décoratifs, interrompus par le canal du bec et l'anse, que l'on retrouve sur la céramique paléochrétienne rouge et grise⁵.

46. L. : 85 ; l. : 75. Pl. V, fig. 46.

Fragment de médaillon. Pâte brique. Médaillon entouré d'une bande décorée de feuilles de chêne et de fleurs stylisées alternées, interrompue par l'anse et le canal du bec. Deux trous de remplissage. Dans l'axe anse-bec, cavalier sur son cheval lancé au galop, debout sur ses étriers, tenant dans sa main gauche la crinière et dans la droite une lance. Le sexe de l'animal est disproportionné.

47. L. : 120 ; d. : 90 ; h. : 30. Pl. V, fig. 47.

Anse brisée. Pâte jaune sans vernis. Bec à canal, court. Médaillon entouré d'une bande décorée d'éléments géométriques emboîtés et d'incisions concentriques, interrompue par l'anse et le bec. Au centre, griffon aux ailes déployées, dressé sur ses pattes, la droite levée.

48. L. : 70 ; d. : 50 ; h. : 28.

Votive. Appendice triangulaire posé sur le couvercle et formant anse. Pâte jaune-beige. Médaillon entouré d'une double rangée de perlettes. Trou d'évent. Fond marqué de deux incisions concentriques.

49. L. : 130 ; d. : 85 ; h. : 40.

Anse triangulaire pleine. Pâte jaune. Bec à canal. Médaillon entouré d'une frise formée d'une ligne sinueuse, interrompue par l'anse. Deux trous de remplissage. Au centre, un petit personnage tend la main gauche et marche à gauche. (motif usé).

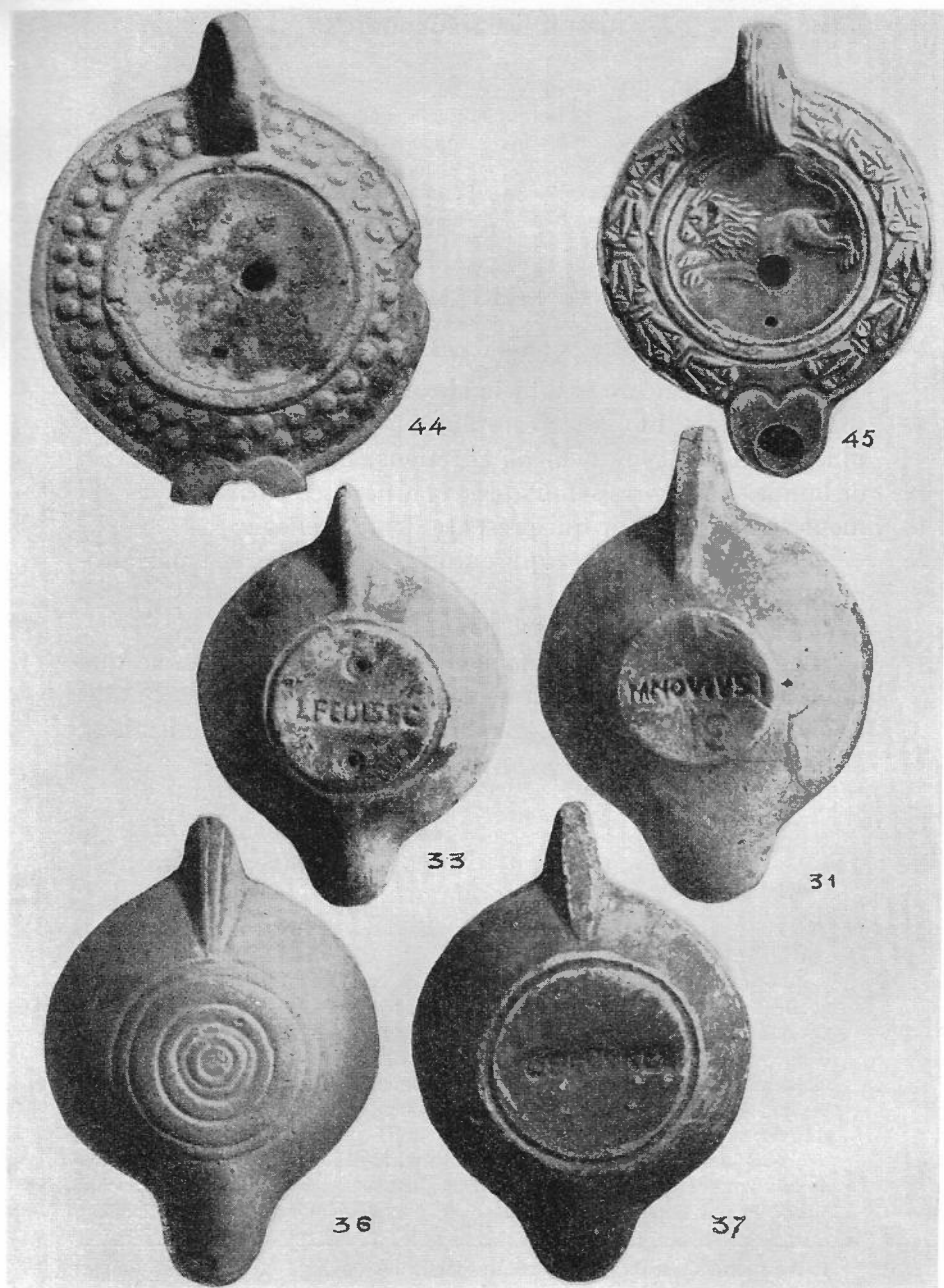
1. O. BRONEER, XXVIII ; DRESSSEL, 31 ; BRUN et GAGNIÈRE, VII ; L. LERAT, 7.

2. J. BOUBE, *Le chrisme en Gaule et son évolution*, 1950, p. 229.

3. D.A.C., t. III.

4. R. P. DELATTRE, D.A.C., 1898, p. 301 sqq.

5. A. JODIN et M. PONSICH, *Note sur la céramique estampée du Maroc romain*, (à paraître).



Pl. IV. — Lampes de la Collection Georges Louis (suite).

50. L. : 130 ; d. : 82 ; h. : 40 ; Pl. V, fig. 50.

Anse triangulaire pleine. Pâte brique. Bec à canal long. Autour du médaillon, frise décorée de motifs poinçonnés interrompue par l'anse et le canal. Deux trous de remplissage. Au centre, un animal bondissant à droite, peut-être un chien. Sur le fond, incision partant du bas de l'anse et rejoignant deux incisions concentriques ; au centre, une palme stylisée ; dans le même axe, se prolongeant sous le bec et se divisant de part et d'autre du pied, motif stylisé indéfinissable (pl. V, fig. 50).

51. L. : 145 ; d. : 95 ; h. : 35. Pl. V, fig. 51.

Anse triangulaire pleine. Pâte rose brique. Bec à canal, long. Médaillon entouré d'une bande décorée de feuilles triangulaires, grandes et petites alternées, interrompue par le canal et l'anse. Au centre, croix latine ; deux trous de remplissage.

On n'a pu encore établir la chronologie de ce type suivant son évolution. Le canal est plus ou moins long, les motifs plus ou moins typiquement chrétiens, mais dans cette série de lampes à peu près semblables, la différence porte essentiellement sur le réservoir qui présente deux formes :

a) La bande décorée qui entoure le réservoir est parfaitement horizontale ;

b) La bande décorée est oblique.

Les profils ainsi obtenus sont différents et il semble que la technique de fabrication ne soit pas la même ; il est à noter que les lampes à bande horizontale sont généralement mieux finies et mieux cuites.

Michel PONSICH,
Inspecteur des Antiquités,
Tanger.

BIBLIOGRAPHIE¹

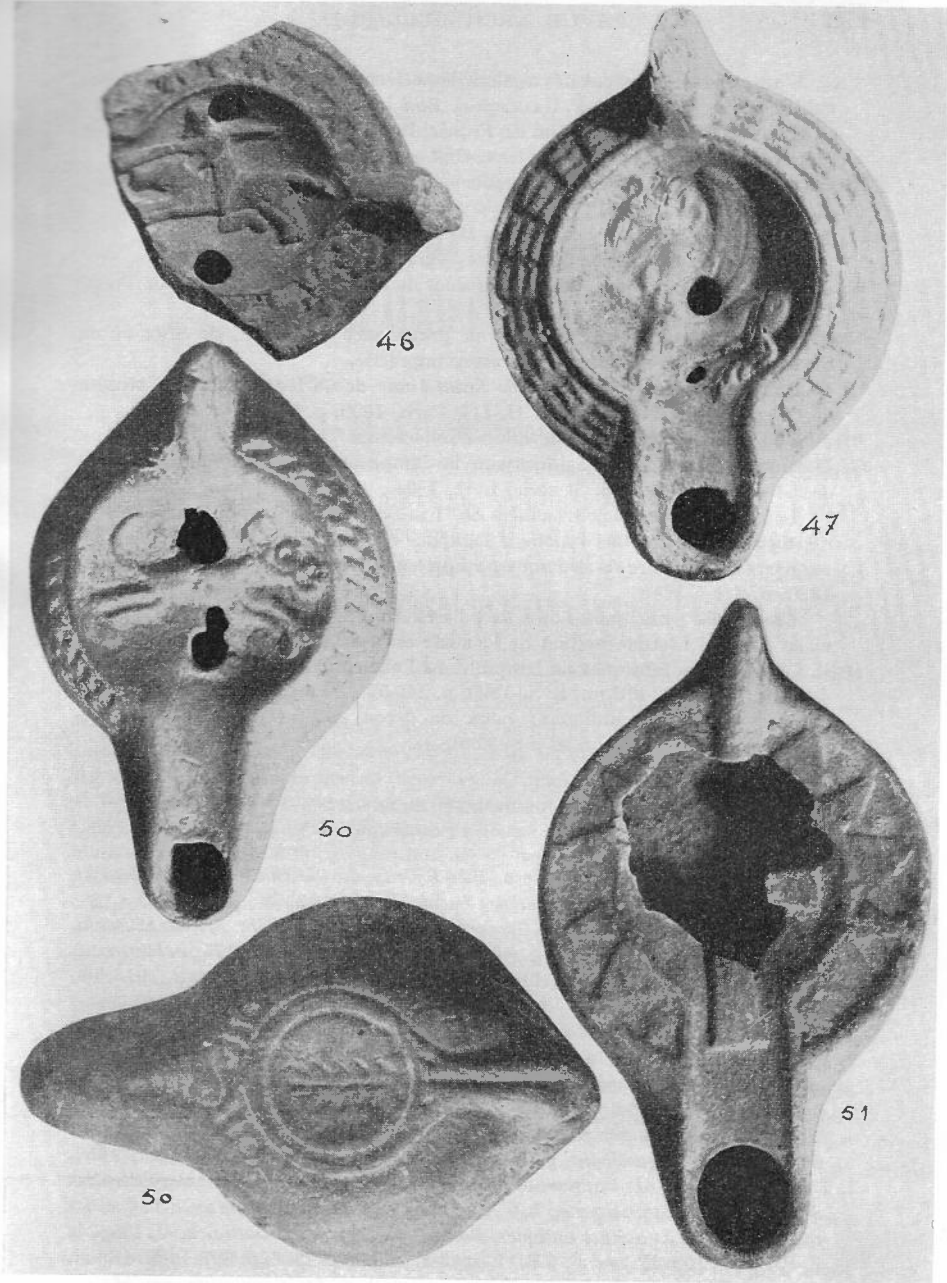
Du COUDRAY, LA BLANCHÈRE, P. GAUCKLER, *Catalogue du Musée Alaoui*, t. I, Paris, 1897, p. 146-207.

658 lampes de l'époque punique à l'ère chrétienne des ^{ve} et ^{vie} siècles ap. J.-C., dont l'origine est différente : *Bulla Regia* (Dr CARTON) ; Cimetières des officiales à Carthage et Oudna (P. GAUCKLER) ; Sanctuaire du Djebel-Kourneis (J. TOURAINE) et beaucoup d'autres... Cet important catalogue est malheureusement peu descriptif et ne donne ni typologie, ni chronologie. 6 planches photographiques l'accompagnent.

L. HAUTECŒUR, *Catalogue du Musée Alaoui*, t. II, p. 173-277.

1 812 lampes qui commencent par les puniques et se terminent par celles de très basse époque ; la moitié environ peut provenir de Carthage, Henchir, Meskhal, Mahdia, Sousse, El Djem, etc., et de nombreux dons particuliers.

1. Nous rangeons dans la première partie les ouvrages traitant des lampes de Tunisie et dans la seconde les principales études sur les lampes de terre cuite (dans l'ordre de publication).



Pl. V. — Lampes de la Collection Georges Louis (*suite*).

L'autre partie provient des ateliers de potiers d'Henchir-es-Srira (deuxième moitié du IV^e siècle). Cf. : P. GAUCKLER, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CLXVI ; CARTON, *Bull. Soc. nat. des Ant. de France*, 1906, p. 122-123 ; NICOLAS, *Revue tunisienne*, 1917, p. 449 ; A. MERLIN, *Bull. arch. du Comité*, 1917, p. CXCIX.

- R. CAGNAT, Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, *Journal des Savants*, 1919, 18-29.
- I. HAUTECŒUR, *Gazette des Beaux-Arts*, 1909, II, p. 365 sqq.
(Article d'ensemble sur les lampes romaines du Musée Alaoui.)
- R. MASSIGLI, *Musée de Sfax*, Coll. des Musées de l'Algérie et de la Tunisie, Paris, 1912, p. 29-46.
294 lampes de toutes époques en provenance de Thina, de Sfax et de Carthage, dont la description est assez imprécise.
- R. P. DELATTRE, *Musée Lavignerie de Saint-Louis de Carthage*, Coll. des Musées de l'Algérie et de la Tunisie, t. II, III, Paris, 1899, p. 59-61.
8 lampes et 9 poignées de lampes-rélecteurs.
- G. HANNEZO, Notes archéologiques sur la lampe antique de Tunisie, *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, t. II, 1898.
Lampes de diverses provenances du Musée de Carthage, dont la chronologie n'est pas fondée sur une typologie logique.
- F. CARDAILLAC, Histoire de la lampe antique en Afrique, *Bull. de la Soc. d'Oran*, 1890, p. 241 à 324.

Corpus des principaux noms de potiers trouvés sur des lampes en Tunisie et en Algérie. L'étude permet de localiser les marques de fabriques.

- D^r L. CARTON, Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique, *Bull. de la Soc. de Géog. et d'Arch. d'Oran*, t. X, 1890, p. 241-324, 96 fig. : *Corpus* de cinquante marques de potiers indiquant lieux de découvertes, étymologie des noms et régions d'Europe où on les a rencontrées.

POUR LA DEUXIÈME PARTIE :

- H. DRESSEL, *Annali*, 1880, p. 265 et suiv.
- LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zurich, Baer, 1919, 368 p., 23 pl.
- WALTERS H. B., *Catalogue of the Greek and Roman lamps in the British Museum*, London, Brit. Mus., 1914, 240 p., 43 pl., c. r. *Rev. arch.*, XXIV, 175 ; S. REINACH, *Journal of Hellenic Studies*, 1915, 280 ; JPBF, *Journal des Savants*, 1916, 89, Toutain.
- CAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, 1920.
- P. PALOL, La colección de lucernas romanas de cerámica procedentes de Ampurias en el Museo Arqueológico de Gerona, *Memorias de los museos arqueológicos provinciales*, 1948-1949 (Madrid, 1950), p. 233-265.
- J. MERTENS, Apuntes sobre cronología cerámica, *Separate de publicaciones del Seminario de Arqueología y Numismática Aragonesa*, III, Saragoza, 1952.
- L. LERAT, Catalogue des lampes antiques du Musée de Besançon, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, t. I, fasc. 1, archives I, 2^e série ; *Catalogue des coll. arch.*, I : *Les lampes antiques*, Besançon, 1954 ; c. r. *Gallia*, XVI, 1958, 2, p. 491 ; c. r. *Rev. Et. anc.*, t. LVIII, n^{os} 3-4, juill.-déc. 1956, p. 307, P.-M. Duval.
- MENZEL, *Antike Lampen im Römisch-Germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Mayence, 1954.